Les Comités participatifs

Les comités participatifs visent à associer les citoyens à la réflexion sur différents thèmes. Ils ont pour ambitions de permettre aux membres de s'informer sur les affaires de la commune.

Les comités permettent aux habitants de faire des propositions et d'émettre des avis sur les affaires communales. Ceci permet ainsi aux élus et agents de prendre en compte l'expertise d'usage et les compétences des habitants.

Les comités ont aussi pour intention d'améliorer le Vivre ensemble en créant des expériences de coopérations permettant de renforcer l'esprit de solidarité et de responsabilité de tous.

Les comités participatifs siègent en assemblées sous la présidence du maire ou d'un élu délégué.

Ils ont en charge la phase de réflexion, de débat, de concertation et de coproduction qui prépare à la phase de décision, portée par le Conseil municipal.

Le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires communales, les avis des comités sont consultatifs.

Les comités regroupent des habitants volontaires ou tirés au sort, représentants du monde associatif, social, économique, experts, élus et collaborateurs. Le comité n'excède pas 30 membres regroupés en collèges (élus, monde associatif, habitants volontaires).

Un comité participatif est créé et arrêté par décision du Conseil Municipal.

Les membres d'un comité sont choisis lors de la première réunion du comité. A ce jour, 2 comités existent.

Comité participatif "AMÉNAGEMENT DU PRÉ GRASSEUR AIRES DE LOISIRS ET DE JEUX EXTÉRIEURS"

Président : *Cédric ORDUREAU*

Animateur : *Maël CARIOU*

Collège des élus : *Jeanne DELASSUS / Florence LEPY*

Collège des « instances de participation citoyenne »

- *Conseil des sages:* Gérard COTTET / Marc FERAY-MANGER
- *Jeunes :* Mona LELUBEZ / Tadéo Knockaert / Bryan CRUSSON

Collège des habitants volontaires : *Alain OUAIRY / Yannick DARNAULT / Jean-Marc FRANCOIS / Annie PHILOUZE / Alexandra KNOCKAERT / Marthe GUEGAN*

Collège des habitants tirés au sort : *Eric BAHUAUD / Pascal FRASDIN*

Collège des associations :

- La Gaule Herbignacaise (J. LETEXIER et D. MAHE)
- La Brière étoilée (C. DESSART)
- APE écoles publique (M. VILCOQ),
- APEL école Ste Marie (P. LAURENT),
- PETANQUE LOISIRS (J.-Y. PLAUD)
- PACTE POUR LA TRANSITION (D. LELUBEZ)

Collège du monde social et économique : *Clinique vétérinaire des marais (I. FAYOUX)*

Le comité en action !



Mobilités douces et actives

Président : *Alain GUILLEMAUDIC*

Animateur : *Maël CARIOU*

Collège des élus : *Florence LE MEIGNEN / Claudie LELECQUE / Christophe LIEGE*

Collège des « instances de participation citoyenne » : *Conseil des sages : Jean-Claude BOIFFARD*

Collège des habitants volontaires : *Denis VAUGRENARD, Clément TRIMAUD, Aurélie AOUSTIN, Joël HUMEAU, Valérie BRAEUER, Jean CUDENNEC*

Collège des habitants tirés au sort : *Philippe HENRY*

Collège des associations : *Association du Fozo et de l'environnement Herbignacais (Y. LE BOUILL)*

Collège du monde social et économique : *MOMO Pépette (A-I. BOULAIRE) / Administratrice à la maison de retraite (F. DUMONT)*

HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC
1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h / 13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 13h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil uniquement)

02 40 88 90 01